

## Meximieux-Commission extra-municipale Patrimoine Compte-rendu de la réunion du 2/06/22

Heure : **20h30** Lieu : **Salle du Conseil, Mairie.**

Présents : Christian Bussy (Maire Honoraire), Gilles Marand, Frédéric Mosneron Dupin, Evelyne Planche, (conseillers municipaux), Jean-Philippe Perret (Société d'Histoire et d'Archéologie de la Plaine de l'Ain), Arnaud Thaniel (habitant de Meximieux), Michel Minck (invité).

Excusés : Elisabeth Burtin, Gérard Damians, Francis Dubois, Béatrice Kocha-Saez, Sophie Pelletier, René-Charles Rudigoz, Philippe Sourdeval.

### **1. Charte de franchises de 1337 de Meximieux : photos de M. Minck, réflexions en cours sur restauration et exploitation des archives de l'Ain relatives à Meximieux**

**Michel Minck remercie l'Association du Château et la Mairie de Meximieux**, qui ont initié et facilité le travail qu'il a réalisé.

**Michel Minck** a réussi à prendre de **magnifiques photos** de la charte et des documents annexes, **grâce à ses compétences, son excellent matériel et sa persévérance** dans la sollicitation des archives de l'Ain.

Le petit sac de tissu fixé au parchemin contenait le **sceau d'Humbert II**, qui a malheureusement été **volé**. Le **document principal** du rouleau de parchemin est la **confirmation de la charte en 1337 par le dauphin Humbert II**. Elle **reprend intégralement le texte la charte originelle de 1309** avec quelques compléments. La **charte** a pour dimensions environ **60x100 cm**, sans les confirmations qui sont cousues au parchemin. Ces dernières sont beaucoup plus courtes, car elles se bornent à indiquer que la validité de la charte est confirmée, avec parfois quelques ajouts. Les différents documents sont reliés par des coutures et parfois dotés d'un ruban et d'un petit sceau. La liste de ces documents a été faite au XIXe s par l'abbé Blanchon, qui a partiellement traduit le document de 1337. A. Favre en a fait une traduction complète. La **traduction intégrale de la charte de 1337** de Meximieux par **A. Favre** (dont l'association du château a une copie) a été **publiée dans le N°83 (1969) du Bulletin de la Société des Naturalistes et des Archéologues de l'Ain**, p 88 à 117. La référence aux archives de l'Ain est RHL 54. Michel Minck l'a convertie en word. Il signale également que le très riche **charrier de Beaujeu** est conservé à la Bibliothèque Nationale. L'introduction de la charte par Humbert y fait allusion. Les archives de l'Ain ont fait la liste des documents du rouleau, liste qui recoupe celle de Blanchon :

AA 2

Chartes de franchises : actes originaux.

1337-1507

*Ce rouleau en mauvais état comprend neuf actes assemblés, qui sont des confirmations successives de la première charte accordée en 1309 par Guichard VIII, sire de Beaujeu, ou des octrois de privilèges nouveaux : confirmation par Humbert II, dauphin de Viennois (1337), confirmation par Amédée VI, comte de Savoie (1355), serment d'observer les franchises par Godefroy du Puits, juge en Valbonne pour Amédée VI (1360), serment d'observer les franchises par Henri de Bouvent, juge en Bresse et Valbonne pour Amédée VI (1365), serment d'observer les franchises par Rodolphe de Bourg, juge à Meximieux pour Antoine de Chalamont, damoiseau, (1374), confirmation par Humbert de Maréchal, seigneur de Meximieux et octroi du droit de chasse, à l'exception des perdrix et des lapins (1409), confirmation de Charles III, duc de Savoie, et exemption de péages dans tout le mandement de Gourdans (1507), serment d'observer les franchises par François Fournier, juge de Meximieux, pour Jean de Maréchal, seigneur de Meximieux (1385), octroi du droit d'avoir des fours moyennant servis par Humbert Maréchal, seigneur de Meximieux(1436).*

*Les sceaux manquent.*

C'est très probablement **Blanchon qui tracé les croix qui apparaissent sur la charte**, pour marquer les limites des articles, ces derniers étant écrits à la suite les uns des autres, sans marque de paragraphe. Si on restaure le document, il faudra **recupérer les notes de Blanchon qui sont au dos**. **Blanchon** a inventorié d'autres documents anciens. **Gilles Marand indique que sa tombe**, au cimetière de Meximieux, **va être restaurée** car en mauvais état.

Le document de 1337 comporte une déchirure, et son encre est assez effacée. Les autres documents sont plus lisibles. Mais **tous auraient vraiment besoin d'une restauration**. Un morceau de la confirmation de 1409 a été découpé (vol probable) et manque donc. Il semble qu'il y ait une erreur sur l'étiquette de la pièce 8, qui donne la date de 1436, alors que Blanchon et les archives donnent la date de 1385. Sur la confirmation d'Amédée VI, on voit les signatures des 3 témoins et à droite, une signature non déterminée.

**Michel Minck s'est renseigné sur** les possibilités et **coûts de restauration**, auprès des archives de l'Ain et de la Drôme. Les coûts peuvent être de l'ordre de 1000 à 5000 € selon les documents. Ils dépendent du cahier des charges et de l'état des documents. **Il a transmis** des exemples de prix de restauration et la liste des restaurateurs **au cabinet du maire**. **La mairie doit pouvoir bénéficier de subventions** pour une telle action.

**Faire un scan avec une lumière différente** (ex : infra-rouge) peut faire apparaître des choses qu'on ne voit plus. **Après la restauration, l'idéal serait de scanner les documents avec un numériseur en format A0 à haute définition**. Cela donnerait des résultats encore meilleurs que les excellentes photos de Michel. Les archives de la Drôme en ont un, celles de l'Ain n'ont qu'un petit format. Peut-être J-L Ramel en aurait-il un grand dans son cabinet d'architecte. **Après restauration et numérisation, il serait possible d'avoir des photos de grand format de grande qualité pour une exposition** par exemple. Il serait également envisageable de **faire un fac-similé** : les archives de l'Ain avaient fourni des informations sur cela à l'association du château. **La charte de Pérouges a été restaurée en 2016** par l'atelier Thiollière de Saint-Etienne, en liaison avec les archives de l'Ain.

**Le maire, Michel Minck et Frédéric Mosneron rencontreront Mme Skrzat, des archives de l'Ain**, le 14 juin pour évoquer ces questions, et, plus largement, les **possibilités de valorisation du riche fonds d'archives anciennes de Meximieux**.

**Le parchemin des archives n'est que la confirmation** de 1337, avec copie intégrale, **de la charte de 1309 accordée par Guichard VI de Beaujeu**. Michel Minck indique que, **selon La Teyssonnière** (Recherches historiques sur le département de l'Ain), **le père de Guichard aurait déjà accordé des franchises à Meximieux<sup>1</sup>**. De toutes façons, les chartes écrites officialisaient souvent des règles antérieures non écrites. **Christian Bussy évoque également une charte** de Meximieux remontant au **IX e siècle<sup>2</sup>**.

Michel a trouvé le **sceau de Humbert II sur sigilla.org<sup>3</sup>**. Selon Jean-Philippe Perret, **le château des Allymes dispose d'une copie en plâtre du recto de ce sceau**. Le verso représente la ville de Vienne et est également magnifique. Il fait 10 cm de diamètre. Jean-Philippe dit que **la Monnaie de Paris a sans doute édité une médaille qui serait accessible à un faible prix**. Il regardera.

---

<sup>1</sup> Selon la traduction de la charte de Villefranche donnée dans les actes du colloque « Villefranche sur Saône et sa charte de 1260 », (Académie de Villefranche et du Beaujolais, 2010), p 267-277, **la charte de Meximieux reprend de manière quasi-littérale les articles de celle de Villefranche sur Saône** de 1260. Et selon Gérard Bacot, « Essai de synthèse et conclusion », actes du même colloque, p 249, la charte de Villefranche est **elle-même inspirée de celle de Thizy de 1180**, toutes ayant été octroyées par les sires de Beaujeu. Pour plus de détails sur la charte de Meximieux, voir Mosneron Dupin, « Le château de Meximieux, mille ans d'histoire », revue de la Dombes N°44, 2022, p 5.

<sup>2</sup> Il faudrait retrouver la source de cette information. Quoi qu'il en soit, **il ne s'agissait probablement pas d'une charte de franchises, car celles-ci apparaissent bien plus tard** : « Les coutumes reçues de Louis VI par la paroisse de Lorris et confirmées en **1135 ont servi de modèle à un grand nombre de chartes** postérieures » et « **dans le nord, c'est au XIIe siècle que les chartes sont les plus nombreuses**, alors que dans les régions du **sud, c'est dans la seconde moitié du XIIIe** » (Actes du colloque « Villefranche sur Saône et sa charte de 1260 », p 103 et 246).

<sup>3</sup> Selon Sigilla.org, ce sceau n'a été utilisé que de 1341 à 1345. Par conséquent, **le sceau apposé sur la charte de 1337 n'était sans doute pas exactement le même**.

Michel Minck présente ensuite ses **photos** du parchemin de 30 cm sur 3,8 m qui est une **copie du 15<sup>e</sup> siècle du de la charte de 1337**. C'est sûrement ce document que Favre a utilisé pour sa traduction, car il est **bien plus lisible. Il intègre la charte et les confirmations, sauf celle de Charles de Savoie, qui est d'autant plus précieuse**. Michel Minck a dressé un **tableau de comparaison de l'original et de la copie**. Jean-Philippe Perret indique que les franchises ont eu une **valeur juridique jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, certains aspects** restant appliqués **jusqu'à la Révolution**.

**Michel Minck a commencé une recherche des documents notariés** des archives de l'Ain **en rapport avec le château** selon une méthode qu'il a déjà pratiquée pour des études de généalogie. Il s'agit de partir du cadastre napoléonien et des matrices de propriétaires associés pour rechercher les actes. Ceci permet ensuite de remonter dans le passé d'acte en acte. Il va chercher notamment l'acte de vente de de Blonay à Godard. Les aveux, déclarations de propriété, sont également intéressants à exploiter. Il regarde les actes de 1840 jusqu'à la famille Duret.

**Michel est chaleureusement remercié** pour le remarquable travail qu'il a déjà effectué, en un temps record.

## **2. Informations sur actions patrimoine**

Non traité faute de temps.

## **3. Création de groupes de travail**

Il s'agit de **travailler des sujets d'intérêt de la commission de manière plus approfondie** que ce qui peut être fait en réunion plénière.

- Parcours du patrimoine de Meximieux

Il s'agit d'achever ce projet de 2013 présenté lors de la dernière réunion. Gilles Marand ne pourra guère y travailler avant la fin de l'année, car il doit notamment finir son travail actuel sur le plan de Meximieux. Il va déjà demander une actualisation du devis.

Pilote : G. Marand

Membres : à définir lors de la prochaine réunion.

- Cartographie du réseau hydrologique (puits, ruisseaux enterrés...) de Meximieux

Cette action avait été proposée par C. Bussy lors de notre 1<sup>ere</sup> réunion.

Pilote : C. Bussy

Membres : à définir lors de la prochaine réunion.

## **4. Questions diverses**

RAS.

## **5. Date prochaine réunion**

Elle sera fixée en septembre.